

Séance du mardi 19.06.2018

18-QUE-018

Question simple

Lutter contre le deal de drogue à Lausanne est une bonne chose mais quelles sont les mesures qui sont prises pour éviter qu'il se déplace ailleurs dans le canton ?

La Municipalité de Lausanne indiquait le 05.06.2018 dans un communiqué qu'elle avait décidé de renforcer la présence policière pour lutter contre le deal de drogue. Depuis le 15.06.2018, la police investit ainsi de 08h00 à 22h00 six points du centre-ville particulièrement exposés.

Mobilisant 20 agents de police à plein temps, ce nouveau dispositif sera renforcé au cours des mois à venir. Visant la prévention des délits grâce à un maillage du terrain, il sera adapté en fonction de l'évolution des phénomènes, et évalué après douze mois, indique aussi le communiqué.

Depuis, comme si le problème de deal de drogue dans les rues de Lausanne était un phénomène nouveau, un fleuve d'interventions politiques en tous genres s'est développé, chacune y allant de sa méthode et de sa solution, qu'il s'agisse de répression et/ou de prévention.

Quoi qu'il en soit, dès lors que la vente de certaines substances psychotropes est interdite par la Loi, tout comme la consommation de certaines d'entre elles d'ailleurs, il s'agit d'être conséquent et de mettre en œuvre cette Loi, notamment parce que ces substances participent à tuer leur consommateur.

Ou alors il faut légaliser toutes les substances psychotropes et faire exactement comme avec l'alcool, en partant du principe que c'est à chacune et à chacun de gérer sa vie et sa consommation, y compris les conséquences de celles-ci.

Ce qui est par contre certain, c'est que consommer de la drogue tue, à petite ou à grande vitesse, et que si on lutte contre le deal de drogue à Lausanne, on peut s'attendre à ce qu'une partie de ce deal se déplace ailleurs dans le canton.

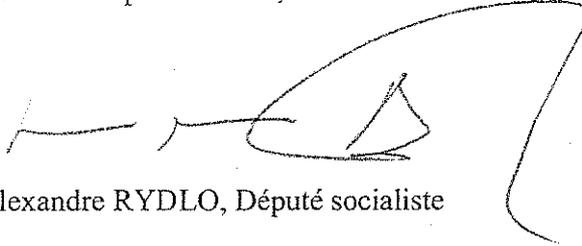
On sait ainsi en particulier que certaines villes de l'Ouest lausannois, notamment Chavannes, Prilly et Renens, sont elles aussi touchées par le phénomène de deal de drogue, qu'il soit dans la rue, dans les parcs, y compris malheureusement certaines places de jeux pour enfants, dans les transports publics ou dans les appartements, et que le District de l'Ouest lausannois est systématiquement impacté par les décisions de la Municipalité de Lausanne en matière de lutte contre le deal de drogue sur son territoire.

Aussi je pose la question suivante au Conseil d'Etat.

"Quelles sont les mesures qui sont prises pour éviter que le deal de drogue se déplace de Lausanne vers ailleurs dans le canton en suite des mesures prises par la Municipalité de Lausanne pour lutter contre le deal de drogue sur son territoire ?"

Merci d'avance pour les renseignements !

Chavannes-près-Renens, 19.06.2018

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the name of the signatory.

Alexandre RYDLO, Député socialiste